



Séance extraordinaire du CSF

Le mardi 5 septembre 2023 à 17 heures

En vidéoconférence

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par la présidence

- 1.1 Bienvenue
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 5 septembre 2023
- 1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

2. Directions du Conseil

- 2.1 Décision
 - 2.1.1 Adoption du budget 2023-24

3. Correspondance et points d'information

Sans objet

4. Délégations et présentations spéciales

Sans objet

5. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

6. Tour de table et clôture de la séance

- 6.1 Prochaine séance (d'organisation) : le 27 octobre 2023 en présentiel
- 6.2 Levée de la séance extraordinaire du 5 septembre 2023